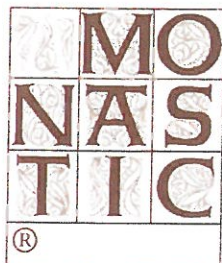


Association MONASTIC  
Secrétariat  
10 allée du Carmel  
40500 Saint Sever sur Adour



La Pierre-qui-Vire, le 4 avril 2014

COMM

Objet : Approvisionnement en hosties dans votre diocèse

Madame, Monsieur, Père,

Trente-deux monastères féminins en France ont pour activité économique la fabrication d'hosties. Trente autres en ont un dépôt, à l'attention des paroisses de leur diocèse. C'est pour chacune de ces communautés contemplatives une part importante de leurs revenus, voire la seule.

Or il se trouve que de gros fabricants laïcs, basés aux États-Unis et en Pologne notamment, fournissent le marché français, avec des moyens – et donc des tarifs – hors de portée des monastères.

Président de l'association Monastic qui regroupe environ 220 communautés monastiques désireuses de promouvoir leur activité économique, je me fais l'interprète des monastères qui fabriquent ou vendent des hosties : pourriez-vous attirer l'attention des paroisses de votre diocèse pour qu'elles veuillent bien vérifier la provenance des hosties qu'elles commandent ? **Les acheter à un monastère est en effet une façon très efficace de soutenir la vie contemplative en France.**

Nous ne saurons comment vous dire notre gratitude de vous faire le porte-parole de ces monastères et nous nous tenons à votre disposition pour plus d'informations : [info@monastic-euro.org](mailto:info@monastic-euro.org)

Acceptez mes salutations fraternelles,

Frère Benoît de la Pierre-qui-Vire  
Président de Monastic



© Monastère de Chamalières



© Abbaye de Valognes



© Monastère de la Visitation  
Paris